

INFORMATION DU SECRETARIAT DE GESTION

PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION ET DE L'INTERNAT

Depuis la rentrée de septembre 2024, l'établissement a changé de logiciel comptable et il n'est plus possible de procéder aux prélèvements mensuels de paiement de cantine et d'internat.

Il reste donc 3 possibilités de paiement :

- en télépaiement via le site Educonnect

PROCÉDURE TÉLÉPAIEMENT FACTURE DEMI-PENSION ET INTERNAT

Le paiement se fait directement sur internet :

- a) Connectez-vous à EduConnect avec vos identifiants de responsables financiers (pour les élèves de secondes les mêmes identifiants que ceux du collège)
- b) Cliquez sur « Responsable de l'élève »
- c) Sélectionnez « Mes services »
- d) Cliquez sur « paiement mes factures » (à gauche de l'écran)
- e) Réglez votre facture en 1 ou plusieurs fois dans le respect des délais de paiement.

- par virement avec le RIB de l'établissement (en précisant **le nom et prénom de l'élève** en référence sur le virement)

 FINANCES PUBLIQUES

RELEVÉ DE COMPTE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TRÉSOR PUBLIC			
Titulaire du compte			
LYCEE SUD DES LANDES			
Domiciliation TPMONMARSAN			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLÉ RIB
10071	40000	00001000227	17
IBAN : FR76 1007 1400 0000 0010 0022 717			
BIC : TRPUFRP1			
Cadre réservé au destinataire du RIB			

DDFIP LANDES
23 RUE ARMAND DULAMON BP 309
40011 MONT DE MARSAN CEDEX
CH G4 S1 002915 030111 6

LYCEE SUD DES LANDES -
11 VOIE ROMAINE
40231 SAINT VINCENT DE TYROSSE

- par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée

Pour tout autre renseignement, merci de contacter Mme BARANGER au secrétariat de gestion.